

AR EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

016-211602362-20161209-D_2016 DE LA COMMUNE DE MOUTHIER-SUR-BOËME

Reçu le 16/12/2016

8, place du champ de foire

16440 - MOUTHIER-SUR-BOËME

tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38

mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :
D_2016_13_3

L' an deux mille seize , le vendredi 09 décembre à 20 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 23

Date de convocation du Conseil : 02 Décembre 2016

Présents : 19

Présents : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur BORRÉDON Richard, Monsieur CARTERET Michel, Madame COOLEN Anne-Marie, Madame HITIER Marie-Christine, Madame LHOMME Michèle, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur TROUSSICOT Franck, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame TAMAGNA Véronique, Madame BERTIN Nathalie, Monsieur NOËL Frédéric, Madame SOULET Sandrine, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur SUSSET Bernard, Madame GROLLEAU Rachel, Monsieur PONTINI Daniel

Votants : 22

**Objet : Convention cadre de
partenariat Charente Nature -
Trame Verte et Bleue**

Pouvoirs :

Madame LOUVIÉ Catherine a donné pouvoir à Madame RELET Graziella
Madame COUSSY Stéphanie a donné pouvoir à Madame SOULET Sandrine
Monsieur NEBOUT Joël a donné pouvoir à Madame GROLLEAU Rachel

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur BERCHENY Dorian, Madame COUSSY Stéphanie, Monsieur NEBOUT Joël

Secrétaire de Séance : Monsieur Frédéric NOËL

Fait et délibéré en mairie
les jour, mois et an que
dessus.

Monsieur le Maire rappelle que la commune a formalisé son plan d'actions communal Trame Verte et Bleue avec un soutien financier de la région Nouvelle Aquitaine à hauteur de 15 000€.

Au registre sont les
signatures. Pour copie
conforme.

Il est proposé de construire un partenariat entre la commune de Mouthiers-Sur-Boëme et l'association Charente Nature, avec la mise en place d'une convention cadre de partenariat et la mise en œuvre de fiches actions thématiques qui seront soumises à engagements opérationnels et financiers.

L'association Charente Nature a pour objectif de concourir à la protection et à la mise en valeur de la nature et de l'environnement en Charente. Ses missions concernent, pour l'essentiel, des expertises et inventaires portant sur la connaissance du patrimoine naturel charentais et régional, la préservation et l'amélioration de la qualité de l'environnement et du cadre de vie, la sauvegarde de la faune sauvage (l'association gère le Centre régional de la faune sauvage), l'éducation des publics (animations scolaires, formations de bénévoles et de professionnels, sensibilisation du grand public...), l'information sur l'actualité environnementale, la concertation et la participation institutionnelle (Charente Nature est représentée dans une quarantaine de commissions administratives de niveau régional, départemental ou local).

Parmi les actions phares et structurantes, la municipalité de Mouthiers-Sur-Boëme souhaite que soit réalisé, sur son territoire, un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), un festival de la biodiversité et des actions en faveur de plantations de haies.

Il est proposé de construire un partenariat avec l'association Charente Nature avec pour première action la réalisation et l'animation d'un Atlas de la biodiversité communale, outil de connaissance et de valorisation du patrimoine naturel communal à partir de janvier 2017. L'Atlas de la Biodiversité Communale est un élément utile à la prise de décision en matière de gestion du patrimoine, d'aménagement ou d'urbanisme.

AR PREFECTURE

016-211602362-20161209-D_2016_16_2-DE
Proposition
Reçu le 16/12/2016

La commission cadre de vie, réunie le 15 novembre dernier, a émis un avis favorable à cette proposition.

Entendu cet exposé, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- VALIDE la convention cadre de partenariat avec l'association Charente Nature pour accompagner la commune sur le projet Trame Verte et Bleue ;
- ACCEPTE la proposition partenariale, technique et financière, émise par l'Association Charente Nature pour la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale ;
- AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à la présente délibération.

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 09/12/2016, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le 16 DEC. 2016

Le Maire,

Michel CARTERET

